

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
Conseil communautaire du 12 septembre 2024
Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 45 / Présents : 37 / Procurations : 6

N° du délibéré	Objet	Délibéré
2024-87	Installation d'une Conseillère communautaire de la commune de Saint-Mars-La-Brière	Prend acte
2024-88	Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 04 Juillet 2024	Adopté à l'unanimité
2024-89	Installation des représentants à différentes Commissions Internes et Obligatoires	Adopté (1 abstention)
2024-90	Désignation des représentants au comité de programmation LEADER	Adopté à l'unanimité
2024-91	Convention Mission Locale Sarthe Nord	Adopté à l'unanimité
2024-92	Petites villes de demain : avenant à la convention de financement	Adopté à l'unanimité
2024-93	Rapport annuel Syvalorm 2023	Adopté à l'unanimité
2024-94	Approbation des rapports d'activité 2022 et 2023 - DSP SPANC	Prend acte
2024-95	Attribution du contrat de délégation de service public - SPANC	Adopté à l'unanimité
2024-96	Répartition FPIC 2024	Adopté à l'unanimité
2024-97	Décision modificative n°2 budget général	Adopté à l'unanimité
2024-98	Décision modificative n°1 budget annexe enfance jeunesse	Adopté à l'unanimité
2024-99	Décision modificative n°1 budget annexe REOM	Adopté à l'unanimité
2024-100	Décision modificative n°1 budget annexe SPANC	Adopté à l'unanimité
2024-101	Dettes à effacer budget général	Adopté à l'unanimité
2024-102	Dettes à effacer budget annexe REOM	Adopté à l'unanimité
2024-103	Admission en non valeurs budget annexe enfance jeunesse	Adopté à l'unanimité
2024-104	Admission en non valeurs budget annexe SPANC	Adopté à l'unanimité
2024-105	Correction d'inventaire	Adopté à l'unanimité
2024-106	Éxonération CFE article 1466 G	Adopté à l'unanimité
2024-107	Éxonération CFE articles 1464 D médecins	Adopté (12 contre ; 2 abstentions)
2024-108	Éxonération CFE articles 1464 B 1464 C	Adopté à l'unanimité
2024-109	Éxonération CFE articles 1465 B 1465B dev régional	Adopté à l'unanimité
2024-110	Modification du Règlement Intérieur du personnel : durée légale du temps de travail	Adopté à l'unanimité
2024-111	Plan d'action 2024-2026 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Adopté à l'unanimité
2024-112	Instauration de l'indemnité de Suivi et d'Orientation des Élèves	Adopté (1 contre ; 1 abstention)
2024-113	CIA - modification plafond	Adopté (2 contre ; 8 abstentions)
2024-114	EMC : poste enseignement violon - Modification du temps de travail - Création / Suppression de poste	Adopté à l'unanimité
2024-115	Décisions du Président et délibérations du bureau communautaire	Prend acte

Montfort le Gesnois, le 25 septembre 2024

Le Président,
André PIGNÉ

